



La commune la plus au sud
de la France continentale

Autour
du Platane

al voltant de la platana

Magazine d'information de la commune de Lamanère - N° 8 - juillet 2024

Chères Lamanéroises, Chers Lamanérois,

Le 1er semestre 2024 vient de s'achever et le bulletin de la commune n° 8 est là.

Vous y trouverez les faits marquants de cette période écoulée :

L'année a débuté par une belle assemblée lors des vœux traditionnels. Les habitants en nombre ont pu écouter non seulement les vœux de la municipalité mais ceux aussi des conseillers départementaux et régionaux présents.

Le Conseil Municipal a travaillé activement sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, sur le Plan Communal de Sauvegarde, sur l'adressage des immeubles de la commune, des voies, des chemins... De plus amples informations vous parviendront sur toutes ces questions dans les semaines à venir.

L'amélioration de l'attractivité du village se poursuit pour satisfaire les visiteurs et les séjournants.

La place de l'Era de la Jove et celle attenante du souvenir se sont enrichies de grandes jardinières arborées qui apportent une touche végétale, promesse de futur ombrage. Sur cette place des gîtes, la réhabilitation de l'ancienne cabine téléphonique transformée en Boîte à livres pour l'échange, a été inaugurée par des « lectures à haute voix », proposées par 3 comédiens des « veillées de Banyuls » qui nous ont enchantés.



Gisèle Juanole

Maire de Lamanère
Vice-Présidente de
la Communauté des
Communes du Haut
Vallespir, Présidente de la
Commission Environnement
et Développement Durable
de la CCHV

Du nouveau pour les gîtes communaux, qui ont vu l'installation d'une télé, un complément de petit électroménager,... et leur réservation peut s'effectuer dorénavant directement sur le site dédié : gites.lamanere.fr

Les sentiers nouvellement balisés vers les anciens Mas du Taix permettront aux randonneurs de découvrir un nouveau secteur de notre territoire.

Succès du trail sur « la boucle le plus au sud de France » le 16 juin qui a vu ses participants en hausse et avènement pour la première fois d'une course pour les enfants... à renouveler et amplifier !

L'an passé nous déplorions la sécheresse,... fort heureusement la pluie de retour en mars n'a cessé de nous gratifier tout ce printemps d'arrosages abondants, de

sorte que notre environnement est des plus verdoyants et a produit des floraisons magnifiques.

Village paré donc, pour le plus grand plaisir de ses habitants et l'accueil de tous les vacanciers habituels ou nouveaux venus.

Merci encore aux bénévoles des commissions de travail municipales pour leur dévouement, merci aux agents territoriaux pour leur efficacité et leur sérieux.

Bravo au Comité des Fêtes pour la programmation de la Festa Major, prometteuse par sa qualité !

Bonnes vacances d'été à tous, profitez pleinement de notre beau cadre de vie pour vous ressourcer, participez aux animations musicales ou récréatives pour vous amuser, vivez intensément toutes les joies petites ou grandes en famille ou entre amis !

Sécheresse :
le problème est
toujours d'actualité

page 2

**Nouvel adressage
de la Commune
de Lamanère**

page 5

**Des chemins
de Mas
réhabilités !**

pages 6

EN BREF

Éboulements de printemps



Tout le monde garde à l'esprit la sécheresse terrible qui a sévi dans notre département et n'a pas épargné notre village. Des averses ont permis de compenser en partie le déficit en eau, cependant avec une contrepartie : venant après une période très sèche, les pluies ont provoqué des éboulements sur le Cami de la Solana, non loin de la Cabanya et du Puig, comme le montrent les photos.

Les roches ont été enlevées avec la collaboration des personnes de bonne volonté, le premier adjoint et l'employé municipal, avec l'incroyable tracteur de la Mairie.

La réservation des gîtes communaux se modernise

Le site Internet <https://gites.lamanere.fr> permet de réserver en ligne des gîtes communaux, facilitant le travail à Claudine, notre secrétaire de Mairie. Les visiteurs et randonneurs pourront grâce à cet outil informatique connaître les disponibilités éventuelles, proposer des réservations qui seront validées en ligne par Claudine. Ce système a été conçu par un de nos bénévoles, Jean-Pierre Cruzet, très actif au sein de la Commission Sentiers.

● Festa Major 2024

Rifle, Apéritif de la Mairie, Paella, Soirée dansante, Messe, Passant de villa, Sardanes, Grand Concert avec Al Chemist, Challenge de pétanque Monié-Capallera...

Programme en page 3



SÉCHERESSE DANS

LES PYRÉNÉES ORIENTALES

LE PROBLÈME EST TOUJOURS D'ACTUALITÉ

À quelques semaines de l'été, la préfecture des Pyrénées-Orientales a prolongé les restrictions d'eau face à la sécheresse.

La sécheresse sévit encore et toujours sur une majeure partie des Pyrénées-Orientales, département le plus sec de France depuis plus de deux ans. Malgré les récentes pluies, c'est sans surprise que la préfecture a prolongé la situation de crise et les restrictions d'usage de l'eau.

Ainsi, M. Thierry Bonnier, préfet des Pyrénées-Orientales a décidé de renouveler la période habituelle d'interdiction estivale des brûlages de végétaux du 1er juin au 30 septembre 2024. Concrètement, dès ce samedi, il sera interdit de réaliser tous types de brûlages de végétaux à l'air libre. Les écobuages sont principalement concernés par cet arrêté.

Pour rappel, en 2023, cette même interdiction était entrée en vigueur dès le mois de mai, notamment en raison de la recrudescence des feux de forêt et de l'incendie de Cerbère. Cette année, les averses et les orages de ces dernières semaines en Pays catalan ont pu retarder cette échéance.

Les restrictions d'eau sont prolongées jusqu'au 31 juillet.

L'interdiction de brûler des végétaux s'accompagne d'une autre mesure préfectorale, à savoir la prolongation de l'état de crise sécheresse (en vigueur depuis plus d'un an) sur une grande partie des Pyrénées-Orientales, et donc d'un certain nombre de restrictions d'usage de l'eau. Et ce, jusqu'au 31 juillet 2024, au moins.

La préfecture des Pyrénées-Orientales indique que les principales mesures de restriction sont tout simplement reconduites. Pour rappel, dans les communes en situation de crise ou en alerte renforcée, il est notamment interdit :

- **D'arroser son potager (sauf 2 jours par semaine de 20 heures à 2 heures, selon les villes)**
- **De nettoyer à grande eau les terrasses, façades et voeries**
- **De laver les véhicules (sauf en station de lavage avec système de recyclage de l'eau)**
- **De remplir et faire l'appoint des piscines à usage privé.**

Dans son communiqué, la préfecture des Pyrénées-Orientales indique que « malgré de récentes précipitations pluvieuses bénéfiques sur certains secteurs, le déficit hydrique global reste important ». « Au-delà de ces mesures, les utilisateurs sont tous appelés à adopter un comportement responsable et économe en matière d'utilisation de l'eau », martèle la préfecture, qui rappelle également que des campagnes de contrôle du respect de ces mesures sont régulièrement conduites.



NIVEAU : CRISE !

{ STOP ! }

Mesures d'interdiction des usages



Interdiction d'arroser les pelouses, rond-points, jardins et massifs fleuris
Le maire peut autoriser l'arrosage des arbres et arbustes plantés en pleine terre, de 20h à 2h, sous réserve de la mise en place d'un paillage végétal.



Interdiction d'arroser les potagers
Le maire peut autoriser l'arrosage des potagers 2 nuits par semaine de 20h à 2h.



Interdiction d'arroser les terrains de sport
Autorisé 2 nuits par semaine.



Interdiction d'arroser les golfs
Sauf de 20h à 2h avec de l'eau issue d'un processus de réutilisation.



Interdiction de nettoyer à grande eau les terrasses, façades et voeries
Sauf en cas de travaux.
Balayuses-laveuses automatiques autorisées.



Interdiction de laver les véhicules
Sauf en station de lavage avec système de recyclage de l'eau.



Interdiction de laver les embarcations
Sauf impératif sanitaire et charte de gestion du port.



Arrêt des prélèvements agricoles
Sauf pour la sauvegarde de l'outil de production dans des conditions prévues par l'arrêté préfectoral.



Interdiction de créer ou d'approfondir un forage
Sauf destiné à l'eau potable.



Interdiction de remplir et faire l'appoint des piscines à usage privé
Sauf impératif de sécurité.



Limites sa consommation à l'échelle individuelle et adopter les éco-gestes.

Pour tous les usages : l'utilisation d'eau de pluie, d'eau de mer et des eaux issues du recyclage manuel des eaux domestiques n'est pas concernée par les mesures de restriction.

MÉMOIRE

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945 À LAMANÈRE



Par un temps clément, le cortège, partant de la Mairie, avec le conseil municipal au complet, s'est rendu au Monument aux Morts pour le dépôt d'une gerbe. Un discours a été prononcé par Mme Gisèle Juanole, Maire de Lamanère, qui a aussi donné lecture de la déclaration officielle de M. Sébastien Lecornu, ministre des Armées et Mme Patricia Miralles, secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire.

De nombreuses familles de Lamanère ont été éprouvées avec douze Lamanérois retenus en captivité en Allemagne. Tous revinrent, sauf un, Jean Cabanas, mort dans un stalag à Munich en avril 1945, à 41 ans. La commémoration s'est achevée par une minute de silence et une Marseillaise puis les participants se sont retrouvés pour un vin d'honneur convivial, offert par la Mairie sur la place du village.



al voltant de la platana

ANTENNE RELAIS SFR : OÙ EN EST-ON DÉBUT JUILLET 2024 ?



Le Conseil Municipal en date du 16 mai 2023 a adopté la délibération suivante :

- Accepte d'implanter l'antenne relais sur la parcelle 215,
- Que le pylône installé soit intégré dans l'environnement par une mise en peinture de l'infrastructure et des antennes,
- Accepte de finaliser l'accord avec l'opérateur SFR, après l'envoi d'un photomontage de l'impact visuel depuis la commune, par la signature d'un bail de 12 ans, pour un montant minimum de location à hauteur de 1 500 € par an,
- Demande qu'il soit fait état dans le bail de la remise en état de l'emplacement loué (enlèvement du pylône et de la dalle technique) à l'échéance du bail, si celui-ci n'est pas renouvelé

Actuellement, l'instruction du dossier est bien avancée et une mise en service pourrait s'effectuer à la fin de l'année.

FESTA MAJOR 2024 LE PROGRAMME !

Jeudi 8 août : Rife à 21 heures.

Vendredi 9 août : à partir de 19 heures apéritif offert par la municipalité, Paella (sur inscription) et soirée dansante avec Gérald Animation.

Samedi 10 août : à 9h, Messe à l'église Saint-Sauveur.

À 11h : Passant de vila & sardanes
COBLA PRINCIPAL DEL ROSSELLO
17 h : Sardanes / 22 h : concert avec **AL CHEMIST.**

Dimanche 11 août : Challenge de pétanque Monié-Capallera à 15 heures.

La culture, les traditions et la convivialité seront au rendez-vous... Venez nombreux !

+ Facebook: Comité des Fêtes Lamanère

CADRE DE VIE, EMBELLEMENT DU VILLAGE

La commission municipale « Cadre de vie, embellissement du village » est toujours aussi active. Nos jardinières bénévoles (citons en particulier Pilar Soriano et Jacqueline Pujol) ont continué à mettre en œuvre leur expérience botanique et jardinière – nous pouvons dire aussi artistique- en se livrant à un travail de nettoyage et de plantations de fleurs et d'arbustes divers. En particulier le « Cami Vell » devant le bâtiment de la Mairie et du restaurant « la Terrasse du Sud » a été nettoyé et magnifiquement orné. Puis, les nouvelles grandes jardinières qui ornent notre centre-village sont de plus en plus belles, avec le retour des pluies qui ont contribué à faire éclore une magnifique floraison. L'espace créé à l'entrée du village, près de la pancarte a accueilli un beau massif de fleurs depuis le printemps 2023.



Ces aménagements suscitent toujours les commentaires élogieux de nombreux visiteurs, ravis de voir un aussi petit village ainsi paré.

MODERNISATION DE L'OFFRE DES GÎTES MUNICIPAUX

Une télé par gîte, avec de l'électroménager supplémentaire (micro-onde et four dans chaque appartement) constitue une montée en gamme de l'offre locative proposée.





Départ de la course sur la place et virage au Carrer del Mig...

INAUGURATION DE LA CABINE À LIVRES À L'ERA DE LA JOVE



La cabine à livres, aménagée dans une ancienne cabine téléphonique, n'est pas une bibliothèque comme il en existe dans nombre de localités : chacun apporte des livres, plutôt de petite taille, en plusieurs langues (Français, quelques volumes en Espagnol, Catalan, Anglais) destinés à tout public.

Les livres seront à la disposition des visiteurs du village et des randonneurs. Ces volumes seront renouvelés par les bénévoles qui gèreront cette cabine à livres.

La cabine à livres a été inaugurée le samedi 13 avril 2024, à Lamanère, Era (ou Place) de la Jove, à partir de 16 heures :

Accueil par Mme le Maire ; Discours de la Commission municipale Culture et Patrimoine ; Lecture de poèmes sur deux thèmes : la liberté et la femme, par trois comédiens de l'ensemble « les veillées de Banyuls » ; Apéritif offert par la Mairie ; Dîner au restaurant « la terrasse du Sud » chez Frank et Isabelle...

L'assistance était nombreuse (une quarantaine de personnes) et a bien apprécié ces lectures à haute voix. Cet événement a été l'occasion d'organiser un événement culturel à Lamanère, et de s'ouvrir à la littérature et la poésie, fenêtre ouverte en ces temps que tout le monde nous promet difficiles.

TRAIL DE LAMANÈRE LE 16 JUIN 2024

Lamanère, dimanche 16 juin, second jour de beau temps après des pluies abondantes de la veille : à 9 heures précises, après la première sonnerie de la cloche de l'église, 112 sportives et sportifs se sont élancés pour parcourir la « La boucle du point le plus au Sud de France ». Une belle course en vérité, 18 km avec un dénivelé positif de 900 m, une altitude maximum de 1550 m, longeant la frontière et offrant des paysages magnifiques sur Catalogne Nord et Sud.

Cette course est inscrite au Challenge l'Indépendant et au Premier Challenge des Vallées Catalanes.

Cet important événement sportif n'était pas improvisé : la Mairie de Lamanère, la commission extra-municipale « Tourisme vert dédiée aux activités de Pleine nature », composée d'élus et d'une cinquantaine de bénévoles ont fourni un important travail de préparation. En bref, tout le monde présent « s'y est mis » pour accueillir au mieux les sportives et les sportifs et organiser le suivi de la course le long des nombreux points en montagne, où étaient postés nombre de signaleurs bénévoles. Notons aussi le soutien du dispositif de « l'Association de Secours de Sauvetage ».

Le vainqueur de la course, jeune espoir de 23 ans, a accompli ce périple en 1 heure, 24 minutes et 20 secondes (!), performance impressionnante, améliorant même son résultat de l'an dernier, 1 heure, 27 minutes et 01 seconde. Un véritable Elfe, qui survole les chemins là où le randonneur moyen fait bien attention où il pose les pieds. Le second et le troisième à huit et dix minutes ont aussi réalisé des performances époustouflantes.

Quant aux féminines, elles n'ont pas démerité avec la première à moins de 2 heures, la seconde et la troisième à peu d'écart. La dernière arrivée a été applaudie après 3h37 minutes et 55 secondes. L'ensemble du classement a été transmis à la presse. Mais il n'y avait pas que des adultes, sportifs de haut niveau : une



course avait aussi été organisée pour les enfants, avec huit jeunes coureurs au départ, pour une boucle d'environ 1500 m. Le public ravi a encouragé et applaudi chaque arrivée ainsi que les lauréats pendant la distribution des récompenses. Et pour ceux qui aiment marcher, un circuit de randonnée guidée de 5 km a démarré après le départ de la course.

Cette compétition a été accompagnée d'un marché sur la place de Lamanère, à l'ombre du Platane, en face de l'Église. Ce marché de producteurs locaux a proposé plein de bonnes choses, pour ceux qui ne courent pas et pour les sportifs, qui ont trouvé leur récompense après l'effort.

La matinée s'est terminée par un apéritif convivial, apprécié de tous, offert par la Mairie.

Cette manifestation n'était pas qu'un événement sportif, important certes, mais aussi une manifestation d'amitié et de convivialité. Gardons en mémoire que cet événement n'a été possible que grâce à l'implication des bénévoles.

Rendez-vous à tous, l'année prochaine !

NOUVEL ADRESSAGE DE LA COMMUNE

Dans le cadre de la loi 3DS (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et simplification) adoptée les 8 et 9 février 2022, les Communes doivent avoir réalisé la mise à disposition de leurs données d'adressage sur le site internet « adresse.data.gouv.fr » au 1er janvier 2024 pour les Communes de plus de 2000 habitants et au 1er juin 2024, ce qui est le cas de Lamanère.

La dénomination des voies et bâtiments communaux est de la compétence du Conseil Municipal. La numérotation des voies s'effectue par arrêté du Maire. Un courrier sera adressé aux habitants de la Commune pour les informer de cette mise à jour et des changements éventuels. À noter que les noms des rues, des chemins et des voies restent écrits en Catalan. Des plaques et des panneaux devront être installés.

Le Conseil Municipal a validé au cours de la séance du 17 avril 2024 les dénominations des voies et leur numérotation ont été examinées en Conseil. Les changements et compléments par rapport à la situation actuelle sont les suivants :

- Départementale 44 – La Pineda, le Pla del Boix, l'Aladrer (Secteur 5 PCS)
- Changement du nom « Carrer del Cingle » : proposé pour des raisons de compréhension et d'euphonie. Nom retenu à l'unanimité du Conseil Municipal : « Carrer del Punt més al Sud » (Rue du point le plus au Sud) (Secteur 7 PCS)
- Dénomination de la rue qui monte du Carrer de Santa Cristina à l'Era de la Jove : « Carrer de les Torres de Cabrenç ». Cette voie s'interrompt à l'Era de la Jove et continue après jusqu'à la Font de Dalt (une plaque devra être installée) (Secteur 7 PCS)
- Renommer le bâtiment « le Plaçot » (appellation qui désigne en fait une petite place) par « Casa del Plaçot ». La portion de chemin du Plaçot jusqu'au Chalet sera appelée « Carrer de Malrems » (Secteur 7 PCS)
- À partir de la Place de la Font de Dalt, installer un panneau « Veïnat de la Font de Dalt ». Cette voie s'arrête après la maison de JP Capallera, qui marque la limite du village. (Secteur 3 PCS)
- Le Camí del Coral commencera à partir de la Maison des Chasseurs (fin de la voie « Carrer de Santa Cristina ») (Secteur 2 PCS)

PLUI LAMANÈRE

Le **PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)** est un document de planification territoriale qui fixe des règles d'urbanisme à l'échelle du groupement des communes (affectation des sols, destination des constructions, raccordement aux réseaux, qualité architecturale). Ce n'est ni un outil de gestion, ni un outil programmatique. Il est établi en fonction des réalités démographiques et économiques du territoire, en tenant compte des objectifs de la Loi Montagne (1re version 9 janvier 1985) et de l'objectif ZAN (Zéro Artificialisation Nette, loi du 20 juillet 2023) et intègre les objectifs de la loi Climat et Résilience au 22 février 2028.

La Communauté de communes du Haut-Vallespir (CCHV) a mandaté l'AURCA (Agence d'Urbanisme Catalane) pour traiter le dossier. Il est à noter que la conformité avec les dispositions de la loi ZAN et de la loi Montagne conduiront à des contraintes pour la définition des espaces constructibles (dont celles de continuité avec l'habitat existant). Mme le Maire propose de retenir une partie de l'espace en face du village, au-dessus de la ruine de Can Martinet et une extension de l'espace occupé par le cimetière, où des besoins de places

Type	Nom	Nombre de N°s	N°s	N° secteur
voie	Pista del Pla del Castell	8	1 3 2 5 7 9 4 6	1
voie	Camí de Puig Agudell	2	1 2	1
toponyme	El Roc	1	1	1
toponyme	El Brosser	1	3	1
toponyme	Pla de la Jaça	1	2	1
toponyme	Cal Batlle	1	5	1
toponyme	Pla de la Llop	2	7 9	1
toponyme	Mas de l'Aulina	1	4	1
toponyme	La Salador	1	6	1
toponyme	Puig Agudell de Baix	1	1	1
toponyme	Puig Agudell de Dalt	1	2	1
voie	Camí del Coral	4	2 3 4 1	2
toponyme	Can Barruti	1	2	2
toponyme	El Soler	1	3	2
toponyme	Can Vila	1	4	2
toponyme	Cal Andalet	1	1	2
voie	Pista de les Estanoses	5	1 2 3 4 5	3
voie	Camí del Taix	6	2 10 8 12 4 6	3
voie	Veïnat de la Font de dalt	2	1 2	3
toponyme	Can Japic	1	2	3
toponyme	La Casa Nova	2	10 8	3
toponyme	Can Paixel	1	12	3
toponyme	Can Menut	1	4	3
voie	Camí de la Solana	6	2 6 1 3 8 4	4
voie	Départementale 115 Col de la Seille	2	10 5	4
toponyme	Cal Parent	1	3	4
toponyme	Can Botes	1	2	4
toponyme	La Cabanya	1	4	4
toponyme	Can Figa	1	1	4
toponyme	El Puig	1	6	4
toponyme	La Xalada	1	8	4
toponyme	Mas de la Serra	1	10	4
toponyme	Can Cabanyó	1	5	4
voie	Départementale 44	7	4 5 6 7 2 3 1	5
toponyme	L'Aladrer	1	1	5
toponyme	La Pineda	4	4 5 6 7	5
toponyme	Pla Del Boix	2	2 3	5
voie	Voie privée Guy Juanole	4	2 4 6 8	6
toponyme	Terra Roig	5	2 4 6 8 1	6
toponyme	Can Capallera	1	8	6
voie	Carrer de l'Eixida	3	1 2 4	7
voie	Carrer de Baix	7	1 2 3 4 5 6 8	7
voie	Carrer del Mig	7	2 4 6 8 5 3 1	7
voie	Plaça Philippe Cassu	2	1 2	7
voie	Carrer de Santa Cristina	8	2 1 4 7 3 5 9 13	7
voie	Carrer de Dalt	13	1 3 4 6 8 10 12 14 16 18 20 13 15	7
voie	Carrer de Malrems	2	2 4	7
voie	El Plaçot	1	1	7
voie	Veïnat de Can Francès	7	1 2 3 4 5 6 7	7
voie	Carrer del Punt més al Sud	9	9 7 7bis 5 3 1 2 4 2bis	7
voie	Carrer de les Torres de Cabrenç	3	1 2 4	7
voie	Plaça de la Font de dalt	1	0	7
voie	Era de la jove	2	1 2	7
toponyme	Casa del Plaçot	1	2	7
toponyme	Le Chalet	1	4	7

- Renommer la piste d'El Puig en « Camí de la Solana ». Garder les noms d'origine pour les lieux-dits, en rajoutant des numéros. (Secteur 4 PCS)
- Pista de las Estanoses – bifurcation Camí del Taix pour Can Japic, Casa Nova et Can Paixel (Secteur 3 PCS)
- Départementale 115 – Col de la Seille, Mas de la Serra, Can Cabanyó (Secteur 4 PCS)

et d'enfeus se font sentir. Cette extension comprendrait les parcelles B151 et B404 pour la piste d'accès et un petit parking (sur la parcelle B404). Le Conseil Municipal, lors de la séance tenue le 17 avril 2024, a manifesté son accord à l'unanimité des membres présents pour faire ces propositions à l'Agence d'Urbanisme AURCA qui va rassembler les propositions de chaque commune de la CCHV. L'accord définitif ne sera pris qu'en Conseil Communautaire au moment de l'adoption du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

PADD: Projet d'Aménagement et de Développement Durable
OAP: Orientations d'Aménagement et de Programmation.



Schéma de la démarche de mise en œuvre du PLUI.

VŒUX 2024

De nombreux élus se sont déplacés pour assister à ces vœux 2024, avec le Conseil Municipal de Lamanère au complet ! L'assistance était fort nombreuse et l'atmosphère conviviale et propice aux discussions...



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) DE LAMANÈRE

Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) de Lamanère est en cours de mise à jour et sera produit cet été. La dernière version datait de 2013.

Ce document comportera deux parties :

- Des fiches risques naturels, présentant l'organisation à mettre en œuvre en cas de risque
- Des annexes, présentant les moyens humains et matériels de la Commune ainsi que des documents types

Risques naturels considérés :

- Crue / inondation
- Fortes chutes de neige
- Vents violents / orage
- Feux de forêt
- Séisme important
- Éboulement.

Sept secteurs ont été définis, en cohérence avec le nouvel adressage de la commune (**voir tableau en p.5**).

DES CHEMINS RÉHABILITÉS POUR METTRE EN VALEUR L'HABITAT RURAL DU SIÈCLE DERNIER

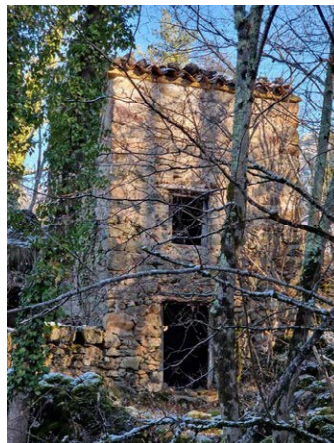
Lamanère, récemment mis en lumière au journal de TF1, poursuit son objectif de développer les activités de pleine nature, avec comme objectif principal, faire découvrir, promouvoir à travers ces randonnées le village et le territoire du village. **L'offre de randonnées, s'est enrichie encore cette année.** À partir de l'idée de réhabiliter d'anciens chemins, le groupe de bénévoles accompagnés d'élus a réhabilité le chemin des mas du Taix, pour rejoindre les mas can Poupon, Juanole, Niol et plus loin la Salado.

Chemin symbolique, pour mettre en valeur le patrimoine culturel et environnemental de Lamanère et marcher sur les traces des anciens habitants de ces mas au début du siècle.

Grâce à la compréhension des propriétaires concernés qui ont donné l'autorisation de passage, ces chemins ont été débroussaillés, balisés et des panneaux indicateurs apposés pour permettre aux randonneurs d'effectuer le trajet dans les meilleures conditions.

Trois déclinaisons avec des niveaux différents.

- randonnée familiale de 5,6 km qui permet de découvrir les mas Poupon, Juanole et Niol et retour par Sainte Christine sans difficulté.
- randonnée sans trop de difficulté mais plus longue 7,6 km qui continue vers le mas de la Salado et revient par la piste de St Christine
- enfin une randonnée plus sportive 10 km qui après la Salado et son oratoire, monte sur la crête frontalière par le col Perer et las Falguères.



Toutes les informations sur ces chemins sont à retrouver sur le nouveau site des randonnées sur Lamanère : <https://randos.lamanere.fr/>

N'hésitez pas à le consulter vous y retrouver toutes les informations sur les 107 km balisés au départ du village.

Seule ombre au tableau, des actes d'incivilités qui se traduisent par l'arrachage de panneaux indicateurs et la suppression des balisages.

Ces dégradations injustifiées désolent les bénévoles qui se donnent sans relâche pour permettre aux randonneurs de pratiquer leur activité dans les meilleures conditions.

[+ https://lamanere.fr/](https://lamanere.fr/)

VISITE DE LA CHARGÉE DE MISSION VILLAGES D'AVENIR LE JEUDI 30 MAI 2024

Avec le dispositif Villages d'avenir, des communes rurales en France vont être accompagnées dans leur transformation et leur revitalisation en matière de logement, de transport, de culture, de patrimoine, de santé... À partir de janvier 2024 pour une durée de 12 à 18 mois, 2458 communes sont labellisées « Villages d'avenir » en France. Dont 15 dans les Pyrénées-Orientales.

120 chefs de projet ont été recrutés et placés au plus près des équipes dans les préfectures, les sous-préfectures et la Direction Départementale des Territoires (DDT), afin d'épauler les communes dans leurs projets « répondant aux besoins quotidiens des habitants ou amenant une dynamique nouvelle dans la commune » dans la mobilité, les services de proximité, les loisirs, la transition écologique...

Dans les Pyrénées-Orientales, les communes rurales de Caudiès-de-Fenouillèdes, Coustouges, Enveitg, Fuilla, La Cabanasse, Lamanère, Latour-de-Carol, Latour-de-France, Mont-Louis, Prats-de-Mollo-La Preste, Saint-Laurent-de-Cerdans, Serralongue, Sournia, Tautavel et Villefranche-de-Conflent ont demandé à être accompagnées. La préfecture des Pyrénées-Orientales précise : « Pour ces 15 communes le recrutement de chefs de projets a été lancé. Ces chefs de projets réaliseront un diagnostic quand cela est nécessaire et/ou accompagneront les projets des communes labellisées. Pour l'instant ce ne sont pas des projets déposés mais des projets financés par l'État. »

Sous 12 à 18 mois, en fonction de l'avancement des chantiers, une deuxième vague de communes pourrait être sélectionnée. Dans ce contexte, Mme Christine Moorghen, forte d'une longue expérience (elle a passé notamment sept ans en Guyane), a été nommée cheffe de projet du programme « villages d'avenir » pour les Pyrénées Orientales. Elle a tenu une réunion de travail à Lamanère en présence de Mme le Maire et du Conseil Municipal le jeudi 30 mai 2024, pour prendre connaissance des projets en cours et des problèmes rencontrés.

Cette visite a été suivie d'une visite détaillée du village, notamment du Plaçot, dont le projet de réhabilitation est le projet phare de la commune.

CATALANITÉ

FÊTE DE LA SAINT JEAN FESTA DE SANT JOAN

La fête traditionnelle de la Sant Joan s'est déroulée le samedi 29 juin à Lamanère.



Les bouquets (Ramellets de la Sant Joan) ont été patiemment assemblés dès le matin dans la salle polyvalente de la Mairie. Liés par un ruban aux couleurs catalanes, les quatre fleurs traditionnelles composaient le bouquet qui porte chance à celui qui s'en procure un : l'immortelle (sempreviva), le millepertuis (perico groc), des feuilles de noyer (fulles de noguer), l'orpin (mort i viu).



UN XIC DE TOT

Par Pierrette Juanole-Démoulin

Muntanyes Regalades

Tradicional

Muntanyes regalades
són les del Canigó
que tot l'estiu floreixen
primavera i tardor.

Tardor i primavera
en tot temps hi ha flors.
Hi floreixen les roses,
clavells de tots colors.

N'hi ha una donzella
que em té robat el cor,
és ben feta de talla,
primadeta de cos.

Té la cara ben feta,
la boca de pinyó,
les celles ramadetes,
l'ull negre i matador.

Mireu que la compari,
a neu del Canigó :
mireu-vos-li la cara,
és blanca com cotó.

Cançó tradicional catalana de caràcter amorós, on la mironya és comparada a l'esplendor del Canigó.

Muntanyes del Canigó

Tradicional

Muntanyes del Canigó
fresques són i regalades
sobretot ara l'estiu
que les aigües són gelades (bis).

Tres mesos m'hi vaig estar
sens veure persona nada,
sinó un trist rossinyolet
que'n eixint del riu cantava (bis).

El rossinyolet és mort,
tres dies ha que no canta.
Jo d'aquí me'n vull anar,
que l'enyorament m'hi mata (bis).

Ningú m'ha comprès el mal,
ni metges ni apotecaris,
sinó una nina gentil
que l'amor me'n té robada (bis).

Me'n té robada l'amor,
el meu cor i les entranyes.
Jo me n'ani a l'Empordà
per purgar-me i xarrupar-me (bis).

Cançó tradicional amb dues versions : una cantada per una dona i una cantada per un home. Aquí teniu les 5 primeres estrofes més conegudes.

Une cinquantaine de convives se sont ensuite rassemblés vers 19 heures dans la cour de l'ancienne École pour un apéritif musical (Christian Fontaine assurait l'animation, offerte par la Mairie), suivi à partir de 20 heures par un repas préparé par Isabelle et Frank, les nouveaux gérants du restaurant du village. L'ambiance était chaleureuse et conviviale, comme à l'accoutumée.

Puis un peu après 22 heures, les convives se sont rendus à l'aire située après le pont du Taix pour admirer un magnifique feu, en dégustant un savoureux « Cremat », préparé par notre Roi du Cremat Claude Font. Rappelons que le « Cremat » est un breuvage traditionnel, mélange odorant (et revigorant) de café, de rhum, de citron, de cannelle et de sucre, que l'on fait flamber avant de le déguster.

Ce fut un bon moment traditionnel, culturel et convivial, avec un temps somme toute clément.

INFOS UTILES

VISITES GUIDÉES À LAMANÈRE

- Une visite est prévue le vendredi 19 juillet 2024 : rendez-vous à 16 h 30 à l'entrée du village
- Une prochaine visite est prévue dimanche 27 octobre à 14 h 30, dans le cadre de la foire d'automne



Ces visites sont assurées par Mme Julie Schlumberger, guide-conférencière, Pays d'Art et d'Histoire Transfrontalier.

Il est nécessaire de réserver au 04 68 83 99 49 / 06 77 58 03 49.

ÉLECTIONS 2024

Les élections européennes se sont tenues :

- Le dimanche 9 juin 2024 (un seul tour), participation 61,45 % (inscrits 96, votants 59).

Les élections législatives anticipées ont eu lieu :

- Le jeudi 30 juin 2022 (1er tour), participation 77,78 % (inscrits 90, votants 70)
- Le jeudi 7 juillet 2022 (2^e tour), participation 81,11 % (inscrits 90, votants 73)

Les électeurs du village font preuve d'une conscience citoyenne élevée par rapport au reste des citoyens français : le taux de participation à Lamanère est supérieur au taux national.

CARNET

DEUIL

Nous avons la tristesse d'annoncer le décès de Robert Vanel, survenu le 13 juin 2024 à l'âge de 83 ans. Époux d'Yvette Suné, il faisait partie des anciens du village, racontant plein d'histoires sur son riche passé professionnel chez Michelin.

Nous adressons toutes nos condoléances et amitiés à la famille du disparu.

MARIAGE

Pour ajouter une note de bonheur dans cette actualité par ailleurs triste, voire tragique :

Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage le 6 juillet de nos amis Juan Carlos Orrico et Florence Mabile, arrivés au village et installés aux Estanouses depuis plus d'un an.

Nous adressons tous nos vœux de bonheur et de prospérité aux amoureux !

NUMÉROS UTILES

● MAIRIE DE LAMANÈRE :

Tél. : 04 68 39 62 52
ouvert au public les Mardi, jeudi et vendredi de 10 heures à 17 heures
Le Maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous.

● RESTAURANT « La Terrasse du Sud »

Tél. : 06 62 87 31 38 et 07 64 00 90 55

● MÉDECINS :

Dr Riera Saint-Laurent de Cerdans
Tél. : 04 68 39 50 63

● Centre médical Arles-sur-Tech :

3 avenue Louis Moli 66150
Arles-sur-Tech

Tél. : 04 68 39 12 22
Médecin généraliste
Dr Julien Legendre
Tél. : 04 68 87 84 84

● Maison de santé Prats de Mollo :

Rue du Jardin d'Enfants,
66230 Prats de Mollo,
Médecin généraliste
Dr Jean-Jérôme Miquel
Tél. : 04 68 22 83 83

● Maison de santé Saint Laurent de

Cerdans : 1 rue du 8 mai 1945,
66260 Saint Laurent de Cerdans
Tél. : 06 81 35 69 18 (infirmière)

● GENDARMERIE / Police : 17

● SAMU : 15

● POMPIERS 18, N° européen : 112

ESPACE FRANCE SERVICES

PRÉSENT DANS VOTRE MAIRIE

● PRISE DE RENDEZ-VOUS

UNIQUEMENT AU :

Tél. : 04 48 07 20 85

2^e jeudi du mois de 13 h 30 à 16 h 30

MAIRIE DE LAMANÈRE



al voltant de la platana



Magazine d'information de la commune de Lamanère - N° 8 juillet 2024

Responsable d'édition : Gisèle Juanole

Comité de rédaction : Gisèle Juanole, Pierrette Juanole-Démoulin, Claude Font, Jean-Paul Laille, Marie-Rose Douarche, Jean-Pierre Cruzet, M. Gérard Cuvilliez,

Impression : Mairie de Lamanère

Photographies : Roger Brulé, Jacqueline Pujol, Gisèle Juanole, Jean-Paul Laille, Marc Renart, Pilar et Thierry Soriano, Babeth Arnal, Gérard Gourbal, Jean-Pierre Cruzet

Conception : Jean-Christophe Garino

Contact : Mairie de Lamanère, 9 Carrer del Cingle, 66230 Lamanère
Tél. : 04 68 39 62 52